



Ville de Pully

**Municipalité**

Direction administration générale,  
finances et affaires culturelles

---

Préavis No 7 - 2007  
au Conseil communal

**Mise à jour de la version du logiciel de facturation  
des services industriels  
Frs 49'000.-**

4 avril 2007

## **Table des matières**

<b>1. Objet du préavis .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Historique.....</b>	<b>1</b>
<b>3. Coûts et financement.....</b>	<b>2</b>
3.1. Détail des coûts .....	2
3.2. Participation des communes partenaires .....	2
3.3. Financement .....	3
<b>4. Planning.....</b>	<b>3</b>
<b>5. Conclusions .....</b>	<b>4</b>

<p style="text-align: center;"><b>Mise à jour de la version du logiciel de facturation des services industriels</b></p>
---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

## **1. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour objet l'actualisation de la version du logiciel de facturation exploité actuellement par les Services industriels. Habituellement ce genre d'opération est financé par le budget ordinaire de la ville de Pully. Toutefois, l'information concernant cette mise à jour majeure ne nous est parvenue qu'à la mi-octobre 2006 alors que le budget 2007 était déjà bouclé. D'une part, l'évolution rapide et constante que connaît le secteur électrique et les nouvelles exigences fixées par le Canton et la Confédération ne nous permettent pas de reporter cette démarche à 2008. D'autre part, notre fournisseur nous a d'ores et déjà avisé que seule la nouvelle version fera l'objet des adaptations nécessaires à ces changements et qu'aucune correction ne sera apportée à l'ancienne version.

Aujourd'hui, la raison principale qui justifie l'urgence de cette opération est donc la nécessité de mettre le logiciel en conformité avec la législation fédérale en préparation et le décret vaudois entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006, afin de pouvoir ensuite entreprendre les adaptations nécessaires à la séparation des coûts de transport et d'énergie électrique.

Le montant de cet investissement s'élève à Frs 49'000.-. Les communes de Belmont et de Paudex participent à hauteur d'environ 20% de cette dépense, soit près de Frs 10'000.- qui viendront en déduction de la somme totale.

## **2. Historique**

Le logiciel de facturation actuel, nommé ISE, a été acheté en 2004 par la ville de Pully et les communes de Belmont et Paudex. Cette acquisition a fait l'objet du préavis 11-2004 au Conseil communal. Ce programme est entré en production en mars 2005 pour la facturation du second acompte 2005 et donne entière satisfaction.

### 3. Coûts et financement

#### 3.1. Détail des coûts

La grande partie des coûts de ce projet est liée aux prestations de service assurées par le fournisseur de l'application qui est l'entreprise Pro-Concept à Sonceboz. Le solde est lié à l'achat de deux logiciels. Il s'agit :

1. de la base de données Microsoft SQL Server qui doit être mise à jour par rapport à l'application ISE.
2. du logiciel d'impression PrintCom nécessaire à l'édition des factures en raison de la complexité et les multiples pages provoquées par l'introduction des nouvelles dispositions légales.

Les coûts de cette opération se détaillent de la façon suivante :

#### Logiciels

Microsoft SQL Server 2005	5'660.00	
Achat du logiciel PrintCom	5'500.00	
Logiciels, total HT		11'160.00

#### Prestations de service

Gestion de projet	1'584.00	
Installation et déploiement des nouveaux programmes	3'168.00	
Migration des applications et données existantes	13'464.00	
Mise en œuvre des nouvelles fonctionnalités	7'920.00	
Mise en œuvre du logiciel Printcom	6'336.00	
Prestations de service, total HT		32'472.00

Total HT	43'632.00
TVA 7,6 %	3'316.00
Total TTC	46'948.00
Divers et imprévus	2'052.00
Total général	Frs 49'000.00

#### 3.2. Participation des communes partenaires

Les communes de Belmont et de Paudex, partenaires de Pully dans le cadre de la facturation des Services industriels et de l'informatique, acceptent de participer à la mise à jour de cet outil.

Les coûts de licences facturés par l'éditeur de ce programme étant basés sur le nombre de compteurs installés dans la zone gérée, nous appliquons la même clé de répartition vis-à-vis des communes voisines.

Sur la base du nombre de compteurs eau et électricité au 27 février 2007, les participations seront donc les suivantes :

	Nbre de compteurs	Part en %	Part en Frs
Pully	12'968	79.42%	38'915.80
Paudex	1'058	6.48%	3'175.20
Belmont	2'303	14.10%	6'909.00
<b>Totaux</b>	<b>16'329</b>	<b>100.00%</b>	<b>49'000.00</b>

### 3.3. Financement

Cette dépense n'a pas été prévue au budget 2007 ni au plan des investissements. Elle sera comptabilisée sur un compte d'investissements, puis sera entièrement amortie dès la fin du projet. Afin que cette opération n'ait aucune incidence sur le résultat des comptes 2007, un prélèvement sera effectué sur le fonds de renouvellement informatique (compte 9281.190.00) pour le même montant. Le solde disponible sur ce fonds s'élève à Frs 1'945'683.70 au 31 décembre 2006.

## 4. Planning

Ce projet a été planifié au début juin 2007 et se déroulera sur une période d'environ 15 jours.

